

**SECTION**

**SAÔNE-ET-LOIRE**

**REUNION DE BUREAU DE SECTION DU MARDI 2 OCTOBRE 2024**

PROCES-VERBAL ET RELEVE DE DECISIONS

**Présents :** Chantal ANDRIOT, Michel BAUSSIER, Christiane BERTHOD-MAITREJEAN, Général Michel CHEMINAL, Lieutenant-colonel Pascal BLONDEL, Général Yves CONCHAUDRON, Juliette FRANCE, Jean-Marie LOISIER, Général Olivier PITTY, Catherine RACLOT-MARCHOIS, Paul RHETY, Michel VOISIN, Mansour ZOBERI.

**Excusés** : André BARRET, Robert AJALBERT, Jean-Pierre CHIRAT, Général Robert DELORME, Amédée LATHOUD, Pierre GRAFMEYER, Catherine POINTURIER, Christian RAGONDET, André RETY, Stéphanie SAVEL.

**Etat des effectifs,** présenté par Pascal BLONDEL**:**

MACON : 80

AUTUN : 33

CHALON : 48

CHAROLLES : 31

LE CREUSOT-MONTCEAU : 36

LOUHANS : 18

Hors comités : 1

TOTAL section : 247

**Situation financière,** présentée Madame Christiane BERTHOD-MAITREJEAN :

Avoir (section + comités) au 31/12/2023 : 12170 €.

Avoir (section + comités) au 02/10/2024 : 11443 €.

Malgré les engagements réalisés (AG de Brest, Olympiades etc.), l’enveloppe est maintenue à un niveau élevé grâce, notamment, au retour de dons.

Dans les trois prochains mois sont prévus :

* dépenses : versement de la subvention de 1000 € du siège au lycée Léon Blum pour un voyage scolaire à Auschwitz (53 élèves).

**Bilan des engagements réalisés par la section depuis le 23 mars 2024 :**

**Les Olympiades de la Jeunesse**

La SMLH71 présentait deux établissements scolaires : le Lycée Militaire d’Autun et le Lycée Agricole de Davayé.

La compétition s’est déroulée en deux phases : une phase numérique de janvier à mai 2024 suivie d’une phase en présentiel au stade Charléty à Paris les 25 et 26 mai 2024.

Comme la fois précédente, la compétition s’est particulièrement bien déroulée.

On notera, à cette occasion, l’engagement de Mansour ZOBERI qui a organisé le déplacement à Paris, les visites de l’Assemblée Nationale, des Invalides et du tombeau de Napoléon ainsi que la participation au ravivage de la flamme à l’Arc de Triomphe.

Il faut également souligner l’accueil à l’Assemblée Nationale par notre ancien député, monsieur Rémy REBEYROTTE et son attaché parlementaire.

**Le Prix d’Honneur des apprentis**

Initialement prévue le 28 juin 2024 puis reportée pour cause d’élections législatives, la cérémonie s’est finalement déroulée le 12 septembre 2024 à la préfecture de Mâcon.

Pour cette session 2024, 11 candidats avaient été présentés par 8 établissements de formation.

Ils avaient en commun le goût de l’effort mais également le goût du travail bien fait.

Huit candidats avaient été retenus par notre comité de sélection pour se voir remettre une médaille, un diplôme et un chèque de 100 € pour 7 d’entre eux et un chèque de 200 € pour le lauréat de la sélection.

Le report de la date de la cérémonie ayant empêché deux lauréats d’être présents le 12 septembre (reprise d’une activité professionnelle), c’est donc 6 jeunes apprentis qui se sont vus récompensés, par et en présence, de monsieur Yves SEGUY, préfet de Saône-et-Loire et de monsieur Benjamin DIRX député. Les lauréats étaient accompagnés des maîtres d’apprentissage qui ont contribué à leur réussite ainsi que des représentants des établissements de formation.

La journée fut une totale réussite.

C’est monsieur Steven MICHAUDET du CFA de Gueugnon qui représentera la section de la SMLH de Saône-et-Loire au concours national qui aura lieu Salle Gaveau, à Paris, le samedi 14 décembre à 14h. Mansour ZOBERI et le président l’accompagneront.

Parmi les évolutions envisagées pour 2025, le président de la section a évoqué la possibilité d’augmenter la somme allouée aux lauréats qui pourraient passer de 100 à 200 €, voir 400 € pour le premier d’entre eux. Ce vœu sera débattu le moment venu avec notre partenaire Crédit Agricole.

**Les interventions dans les établissements scolaires**

Le colonel Jean-Philippe GUERIN est toujours sollicité par des écoles mais également des communes pour présenter son retour d’expérience de chef de district sur la base Dumont-d’Urville dans le pôle sud en Terre Adélie pendant près de 14 mois.

Le président Jean-Marie LOISIER continue ses interventions sur le thème « prévention des addictions et violences », récemment en C.F.A. et prochainement dans un collège à Autun ou le 3 décembre au Lycée Haigneré de Blanzy (3 classes de première), dans l’attente d’une réponse du Lycée agricole de Charolles.

**Participations aux différentes cérémonies, commémorations et inaugurations dans le cadre notamment du 80ième anniversaire de la Libération**

Tous les comités ont été fortement engagés sur les commémorations du 80ième anniversaire de la Libération.

Ce fut le cas pour le comité d’Autun qui a participé à une multitude de cérémonies sur plusieurs jours, y compris dans la Nièvre, pour rendre hommage aux maquis du Morvan.

Il faut également souligner l’engagement et l’engouement de toute la population, des jeunes et des écoles lors de ses cérémonies.

Dans le cadre des cérémonies, il est primordial de faire participer nos **porte-drapeaux**, de section ou de comité.

Former de jeunes porte-drapeaux demeure une mission importante dans le respect de la réglementation (code vestimentaire notamment). Aussi, toutes les occasions sont bonnes pour attirer vers nous, ou toutes autres associations, de jeunes volontaires porte-drapeaux.

Promouvoir cette fonction notamment au sein de nos jeunes Cadets de la gendarmerie, parmi les jeunes du S.N.U. (service national universel) ou les classes de Défense peut favoriser l’éclosion de vocation.

Des actions devront être menées dans ce sens.

Demeure néanmoins la problématique du code vestimentaire (tenue blazer-cravate) que très peu de nos jeunes détiennent aujourd’hui.

De même, il est rappelé que le président de la SMLH doit être informé au préalable pour décision, de toute sortie du drapeau de la section, comme les présidents des comités pour leur drapeau de comité.

A titre de rappel et d’information, les porte-drapeaux de la SMLH sont susceptibles de participer aux journées nationales commémoratives qui sont au nombre de 12 (Cf. « Le Guide à l’usage des porte-drapeaux associatifs » de l’ONACVG) :

* Journée nationale d’hommage aux victimes du terrorisme : 11 mars (décret n°2019-1148

du 7 novembre 2019). C’est un hommage organisé par le ministère de la justice.

* Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et

militaires de la guerre d’Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie : 19 mars

(loi n°2012-1361 du 6 décembre 2012).

* Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation : dernier

dimanche d’avril (loi n°54-415 du 14 avril 1954).

* Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 : 8 mai (loi n°81-893 du 2 octobre 1981).
* Fête nationale de Jeanne d’Arc, fête du patriotisme : 2e dimanche de mai (loi du 10 juillet 1920).
* Journée nationale de la Résistance : 27 mai (loi n°2013-642 du 19 juillet 2013).
* Journée nationale d’hommage aux « Morts pour la France » en Indochine : 8 juin (décret

n°2005-547 du 26 mai 2005).

* Journée nationale commémorative de l’appel historique du général de Gaulle à refuser la

défaite et à poursuivre le combat contre l’ennemi : 18 juin (décret n°2006-313 du 10 mars 2006).

* Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l’Etat

français et d’hommage aux « Justes » de France : 16 juillet ou dimanche suivant (loi

n°2000-644 du 10 juillet 2000).

* Journée nationale d’hommage aux harkis, aux moghaznis et aux personnels des diverses

formations supplétives et assimilés : 25 septembre (loi n°2022-229 du 23 février 2022).

* Commémoration de la victoire et de la paix, jour de l’anniversaire de l’armistice du 11

novembre 1918 et hommage à tous les Morts pour la France : 11 novembre (loi du 24

octobre 1922 et loi n°2012-273 du 28 février 2012).

* Journée nationale d’hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d’Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie : 5 décembre (décret n°2003- 925 du 26 septembre 2003).

A ces journées, on peut ajouter le 1er ou le 2 novembre, une cérémonie qui est généralement consacrée dans chaque commune à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la Patrie, conformément aux termes de la loi du 25 octobre 1919 relative à la commémoration et à la glorification pour la France au cours de la Grande Guerre.

Enfin, il faut ajouter à ces journées officielles, les cérémonies religieuses et les obsèques.

**Les aides financières aux voyages scolaires**

Le comité du Creusot-Montceau-les-Mines a fait un don, sur ses deniers comité, de 200 € au collège Jean MOULIN pour le financement d’un voyage dans les Vosges (visite du camp du Struthof).

Le Lycée Léon Blum du Creusot, à l’initiative du comité Le Creusot-Montceau, a bénéficié d’une allocation de 1000 € par le siège pour financer une partie du voyage de 53 élèves au camp d’Auschwitz (Pologne).

Une restitution, présentation de ce voyage sera réalisée par le Lycée, journée où le président de la SMLH71 et les membres du comité du Creusot-Montceau seront invités.

**Les aides financières dans le cadre de la mission « entraide »**

Il s’agit d’aides financières proposées à tous (légionnaires ou non) sur proposition des SMLH départementales.

Elles s’adressent à toutes personnes détectées localement, en situation très difficile, ayant un profil « méritant ».

Le siège budgétise annuellement 300 000 € au profit de ces aides, et près de 100 000 € ne sont pas attribués par manque de dossiers éligibles.

Le siège demande donc une action afin d’en faire bénéficier le plus grand nombre.

Les membres du bureau expriment leur volonté d’identifier ceux qu’on ne voit pas, ceux qui, par amour-propre, hésitent ou refusent toute entraide, y compris nos légionnaires nécessiteux et éviter les « profiteurs » du système.

Il revient à tous de faire remonter ces situations difficiles, même si cela demeure un sujet très sensible aux yeux des bénéficiaires potentiels.

Il convient déjà d’informer les membres de notre association sur l’existence de ces aides méconnues de tous,

Enfin, certains préconisent plutôt d’en faire bénéficier nos légionnaires lors des fêtes de fin d’année à l’image de ce que fait la gendarmerie au profit de ses retraités et veuves de gendarmes.

**Les propositions au grade de Chevalier de la Légion d’Honneur dans le cadre de la procédure d’initiative citoyenne**

Les membres du bureau déplorent que les rares dossiers soumis pour décision à la préfecture, passent ce filtre avec avis favorable, puis se perdent dans les méandres du niveau central.

L’opportunité de faire ces propositions demeure, mais le suivi au niveau central pose donc questions.

S’ajoute à ces critères l’obligation d’égalité-mixité pas toujours compris de nos membres.

**Les chargés de mission**

Le président préconise l’ouverture de l’association à des volontaires de bonne volonté, décorés ou non, pour assumer des responsabilités de chargé de mission dans tous les domaines participant au bon fonctionnement de notre association : communication, appui logistique, contact avec les associations, les établissements scolaires et les entreprises, l’organisation de cérémonies, l’entraide etc.

Compte tenu de leur rôle, ces chargés de mission auraient vocation à intégrer le bureau section dans le cadre de leur domaine d’action.

Certains membres du bureau soulèvent le risque que le président soit entouré d’une multitude de chargés de mission, agissant hors contrôle du bureau.

Pour le président, les bonnes volontés désintéressées étant de plus en plus rares, la personnalité et l’engagement sont les critères essentiels au recrutement de chargés de mission au sein de l’association, décorés ou non.

**L’officialisation de l’identification des nouveaux trésoriers**

Pas de difficulté au sein des comités pour renouveler les fonctions de trésorier.

Le comité du Creusot-Montceau a déjà une volontaire qui postulera au renouvellement des fonctions en 2025.

Le futur trésorier du comité de Chalon devrait être élu le 7 décembre 2024 à l’occasion de son assemblée générale.

**Agenda des manifestations des comités**

Chalon :

Réunion de comité le 7 novembre 2024

Assemblée générale de comité le 7 décembre 2024.

Louhans :

Magnifiques commémorations de la Libération.

Rien de spécial de prévu avant l’assemblée générale de la section prévue le samedi 10 mai 2025 dans la salle du Palace à Louhans.

Le Creusot-Montceau :

Restitution du voyage du Lycée Léon Blum. Date à préciser.

Fleurissement des tombes des soldats Morts pour la France avec le Souvenir Français le 31 octobre 2024.

Réunion de comité le 9 octobre 2024 chez Michel BAUSSIER.

Galette comité début janvier 2025.

Assemblée annuelle du comité en avril 2025.

Autun :

Cérémonies du 11 novembre à Autun.

Réunion de comité prévue avant Noël.

Désignation d’un nouveau porte-drapeau titulaire, ancien major du 13e RDP

Mâcon :

Sortie à Nantua réussie.

Date de réunion de comité non arrêtée à ce jour.

**Les articles dans la presse**

* 13 septembre 2024 – JSL : remise des prix d’honneur aux apprentis.
* Sensibilisation aux violences conjugales au CFA à Mâcon.
* Visite du comité de Mâcon à Nantua  dans le journal l’Ainpact.
* Remise des 200 € au collège Jean Moulin.
* Article Cohorte version numérique.

**Bulletin semestriel n°52 (décembre 2024)**

Concernant le prochain bulletin semestriel, le légionnaire mis à l’honneur dans la rubrique « un légionnaire au cœur du pays » sera Joseph MICOT.

Pour le bulletin n°53 (juillet 2025), le légionnaire mis à l’honneur dans la rubrique « un légionnaire au cœur du pays » sera René VINCENT du comité de Mâcon.

**Propositions du président de section :**

Indépendamment des responsabilités assumées au bureau de la section, il faudrait veiller à ce qu’il y ait toujours au moins deux personnes de chaque comité aux réunions de bureau afin d’assurer la prise en compte des décisions et le passage des consignes.

Dans le cadre de la remise du prix d’honneur des apprentis le 14 décembre à Paris, le bureau décide d’assumer la prise en charge du billet de train de la mère de notre lauréat Steven MICHAUDET.

Proposition d’organiser une conférence par semestre sur Chalon-sur-Saône ou Le Creusot-Montceau ouverte tous publics. A la recherche d’un chargé de mission pour préparer et organiser de telles activités.

Prochaine réunion du bureau section et du comité de sélection des apprentis en mars 2025.

Un grand merci pour l’excellent échange

Bon courage à tous

Le Président de section

Jean-Marie LOISIER